



INFORUP

Semaine du 22 au 26 octobre 2018

LES RAPPORTEURS DU PARLEMENT EUROPÉEN PRÉSENTERONT LE 21 NOVEMBRE LES PROJETS DE RAPPORTS SUR LA PAC POST-2020 :

La présentation en commission de l'agriculture du Parlement européen des projets des rapporteurs sur les propositions législatives sur la Politique agricole commune (PAC) post-2020 aura lieu le 21 novembre prochain. Les rapporteurs du PE sont Esther Herranz García (PPE, Espagnole) sur les plans stratégiques de la PAC, Éric Andrieu (S&D, Français) sur la révision de l'organisation commune des marchés agricoles (OCM) et Ulrike Müller (ADLE, Allemande) au sujet du règlement dit 'horizontal'. La date limite de dépôt des amendements à ces rapports par les membres de la commission parlementaire devrait être fixée au 3 décembre 2018. Au mieux, la commission agriculture du PE pourra voter les rapports à la mi-février 2019. L'examen et la mise aux voix des rapports sur la future PAC pourraient intervenir lors de la session plénière de mars ou lors de celle d'avril. Certains eurodéputés ne souhaitent pas que le Parlement actuel se prononce en toute hâte sur la législation relative à la prochaine PAC, estimant qu'il reviendrait plutôt à la prochaine Assemblée de prendre position sur le dossier et de négocier un accord politique avec le Conseil des Vingt-sept. Pour rappel, la diminution du budget du POSEI a été introduite par la DG AGRI dans la proposition sur la révision de l'OCM. Préalablement à la publication des rapports sur ces textes, Eurodom a déjà engagé des actions de sensibilisation des rapporteurs afin que la position du Parlement tienne compte des inquiétudes déjà exprimées par les filières agricoles des DOM dans le cadre de cette révision de la PAC : budget du POSEI, application du verdissement et de la conditionnalité des aides, articulation entre plans stratégiques et les fonds FEADER, conditions d'éligibilité aux aides, etc.

DEUXIÈME RÉUNION DE NÉGOCIATION ACP/UE LE 5 NOVEMBRE SUR LE PARTENARIAT POST-COTONOU : Les ambassadeurs et experts des 79 pays du groupe ACP (Afrique/Caraïbes/Pacifique) et de l'Union européenne se retrouveront lundi 5 novembre à Bruxelles pour une deuxième réunion de négociation sur le partenariat renouvelé et modernisé qui succèdera à l'Accord de Cotonou lors de l'expiration de ce dernier en février 2020. L'ordre du jour de cette rencontre sera de poursuivre le travail de comparaison entre les deux mandats de négociation - travail liminaire qui avait été entamé le 18 octobre dernier.

DÉBUT DES NÉGOCIATIONS INTERINSTITUTIONNELLES ENTRE LE PARLEMENT ET LE CONSEIL SUR LES PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES AU SEIN DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE : Jeudi 25 octobre 2018, le Parlement européen a voté en faveur de l'engagement de négociations avec le Conseil visant à trouver un accord sur la proposition de Directive sur les pratiques commerciales déloyales dans les relations interentreprises au sein de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Ce vote, à l'initiative du rapporteur Paolo de Castro (S&D, Italie), va conduire à un trilogue institutionnel de négociations pour dégager un accord politique. Le rapporteur souhaite trouver un accord avant les élections européennes de mai 2019. Les négociations autour de ce texte seront essentielles « pour rétablir le pouvoir de négociation des petits producteurs face aux géants de la distribution et de la transformation » selon le député Eric Andrieu (S&D, France). Le député Michel Dantin (PPE, France) note que « la grande distribution et les industriels ne pourront plus contourner les législations nationales au sein du marché intérieur » si le texte est adopté en l'état.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 22 AU 26 OCTOBRE 2018

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 29/10				
Mardi 30/10				
Mercredi 31/10				
Jeudi 1/11				
Vendredi 2/11				